



1002324801

DATE DEPOT :	2010-03-12
NUMERO DE DEPOT :	23248
N° GESTION :	2009B07693
N° SIREN :	511917189
DENOMINATION :	1001 BUTTERFLIES REAL ESTATE
ADRESSE :	75 boulevard Haussmann 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/03/09
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	LIBERATION DU CAPITAL

PA 9/13/10 LE
1001 BUTTERFLIES REAL ESTATE

Société par actions simplifiée
Au capital de € 4 000
Siège social : 75, Boulevard Haussmann, 75008 – Paris
RCS Paris - 511 917 189

09137693

PROCES VERBAL DE DECISION DE LA PRESIDENCE

Commerce de Paris

I M R

12 MARS 2010

N° DE DÉPÔT

L'an deux mil dix
Le 9 mars 2010, à 9 heures,
Au siège social, à Paris

La Présidence constate que :

- le montant de l'apport en numéraire correspondant à la moitié du capital social de la Société souscrit par l'Associé Unique et non encore libéré vient d'être libéré par l'Associé Unique ainsi qu'il résulte du certificat de la Banque Crédit Agricole Ile de France, Agence de Paris Boétie 75008 Paris établi le [●], sur présentation de l'état de souscription mentionnant la somme versée par l'associée unique, certifié sincère et véritable par elle-même.
- Le capital social souscrit par l'Associé Unique à la constitution de la Société est désormais intégralement libéré.

La Présidence décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts qui seront désormais libellés ainsi qu'il suit :

Article 6 - Capital

Le capital social est fixé à la somme de € 4 000 (quatre mille euros). Il est divisé en 400 (quatre cents) actions d'une seule catégorie de € 10 (dix euros) chacune.

Article 7 - Formation du capital

Toutes les actions d'origine formant le capital initial représentent des apports en numéraire et sont libérées pour la totalité leur valeur nominale, ainsi qu'il résulte du certificat de la Banque Crédit Agricole Ile de France, Agence de Paris Boétie 75008 Paris établi le 9 avril 2009, sur présentation de l'état de souscription mentionnant la somme versée par l'associée unique, certifié sincère et véritable par elle-même.

La somme de € 4 000 a ainsi été déposée sur un compte bloqué de ladite banque.

De tout ceci a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par la Présidente.


Virginie Seguin
Présidente